



## A.E.P. Pôle Formation

Déclaration d'activité enregistrée  
sous le numéro  
93 83 03825 83  
auprès du préfet de la région  
Provence Alpes Côte d'Azur



## Programme de formation

### LES VISITES MEDIATISEES

#### Objectifs :

- Situer les visites médiatisées dans leur cadre législatif.
- Repérer les enjeux et le cadre théorique des visites médiatisées.
- Définir les place et rôle de l'intervenant lors des visites médiatisées

#### Personnes concernées et prérequis

- Psychologues
- Travailleurs sociaux
- Toutes personnes amenées à animer des visites médiatisées

#### Nombre de stagiaires

- Le nombre maximum de participants est de 10
- Le nombre minimum de participants est de 4

#### Contenu

- Rappels théoriques et juridiques
- Le recours aux visites médiatisées : intérêts, enjeux, limites
- Réflexion sur le cadre et les modalités du dispositif
- Réflexion sur les place et rôle du tiers dans la médiation des rencontres parents-enfants

#### Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes actives et interactives
- Alternance entre apports théoriques et débats
- Etudes de cas et analyse des situations rapportées par les participants.
- Echanges et réflexion sur les pratiques
- Un support de cours est remis à chaque participant.
- Une salle de formation
- Un paperboard

#### Evaluation des résultats et satisfaction des stagiaires

- Test de connaissance finale
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires en fin de formation.

### Durée de la formation

- 2 fois 2 jours les 16 et 17 mars 2020 ; 6 et 7 avril 2020.

### Lieu de la formation

- AEP POLE FORMATION 312 A Avenue Jean Monnet 83 190 OLLIOULES

### Intervenant

- Psychologue MASTER II de l'enfance, de l'adolescence et du vieillissement.

### Nature de la formation

- Formation non diplômante et non éligible au CPF

### Formalisation à l'issue de la formation

- Attestation de fin de formation

### Coût de l'action :

- 800€ net de toute taxe